



ICE

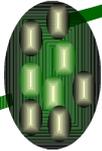
Initiative Citoyenne

Européenne

*Plan européen extraordinaire
de développement durable
et pour l'emploi*



Instrument de démocratie participative



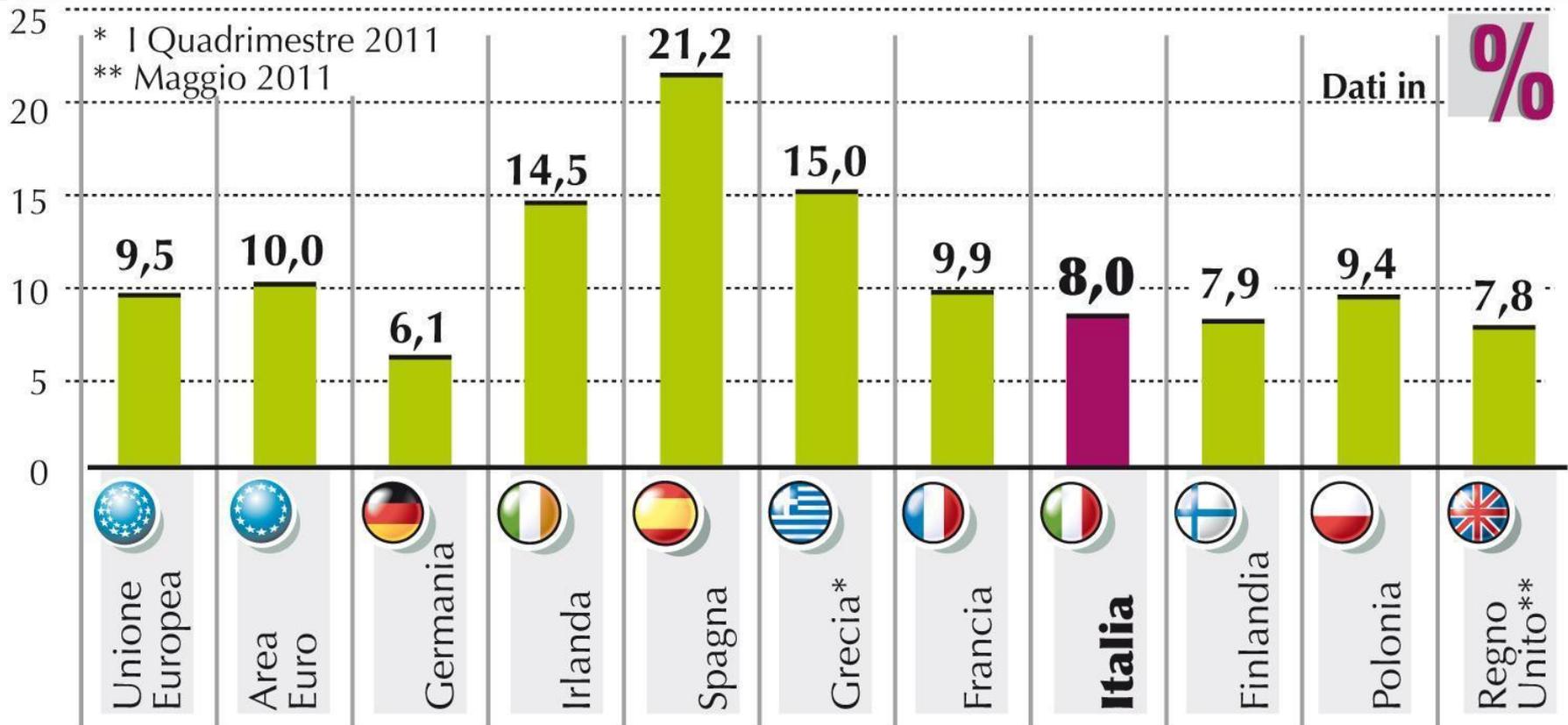


Objet de la proposition

- ✦ Nous demandons à la Commission Européenne de proposer un plan européen extraordinaire de développement durable et pour l'emploi, afin de relancer l'économie européenne et de créer de nouveaux emplois.

Urgence chômage

Disoccupazione in Europa





Pauvreté

Dans l'Union Européenne 119 millions de personnes sont à risque de pauvreté, 24,2 % de la population

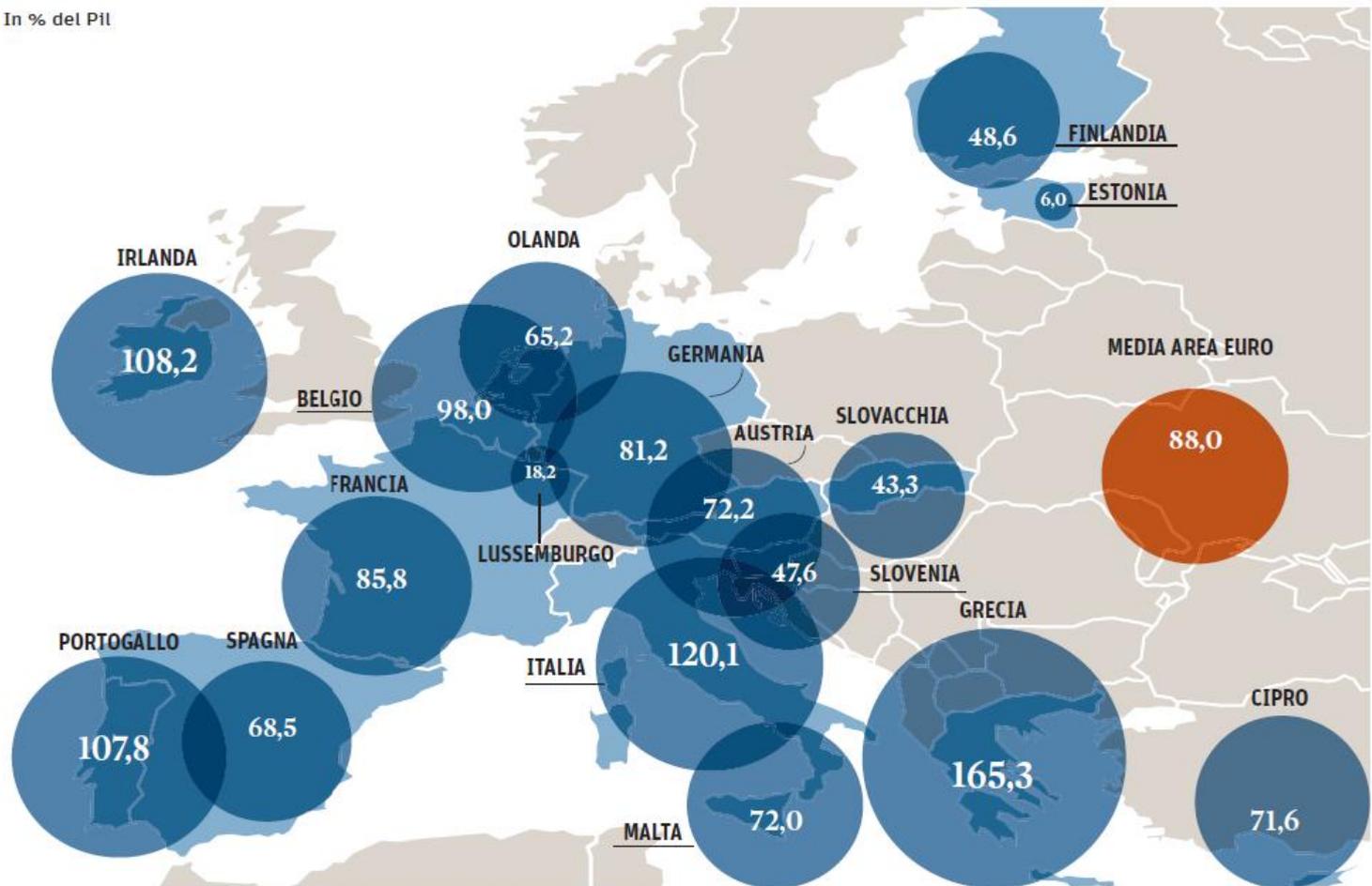
(source EUROSTAT)

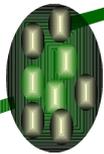


La dette des États

Il peso del debito pubblico

In % del PIL





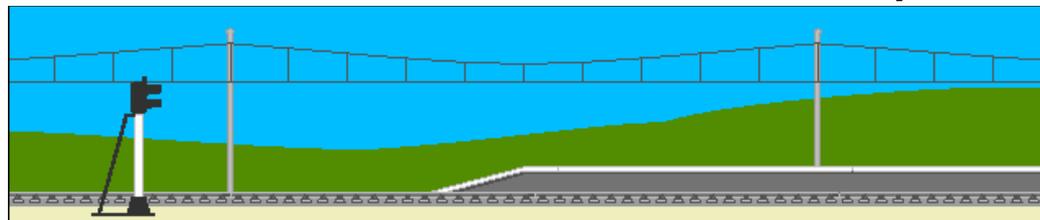
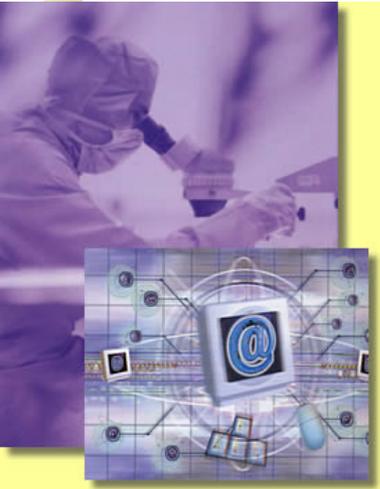
L'Union n'a pas de dette



**400 milliards d'euros sur 3 ans
pour l'emploi**

INVESTISSEMENTS

- ✓ Recherche et innovation
- ✓ Énergies renouvelables
- ✓ Infrastructures de transport





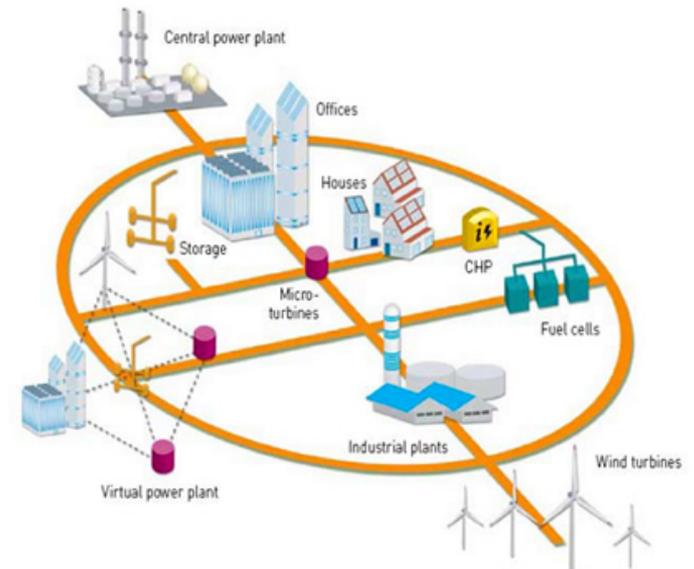
**400 milliards d'euros sur 3 ans
pour l'emploi**



✓ Réseaux
énergétiques

INVESTISSEMENTS

✓ Large bande pour les
télécommunications





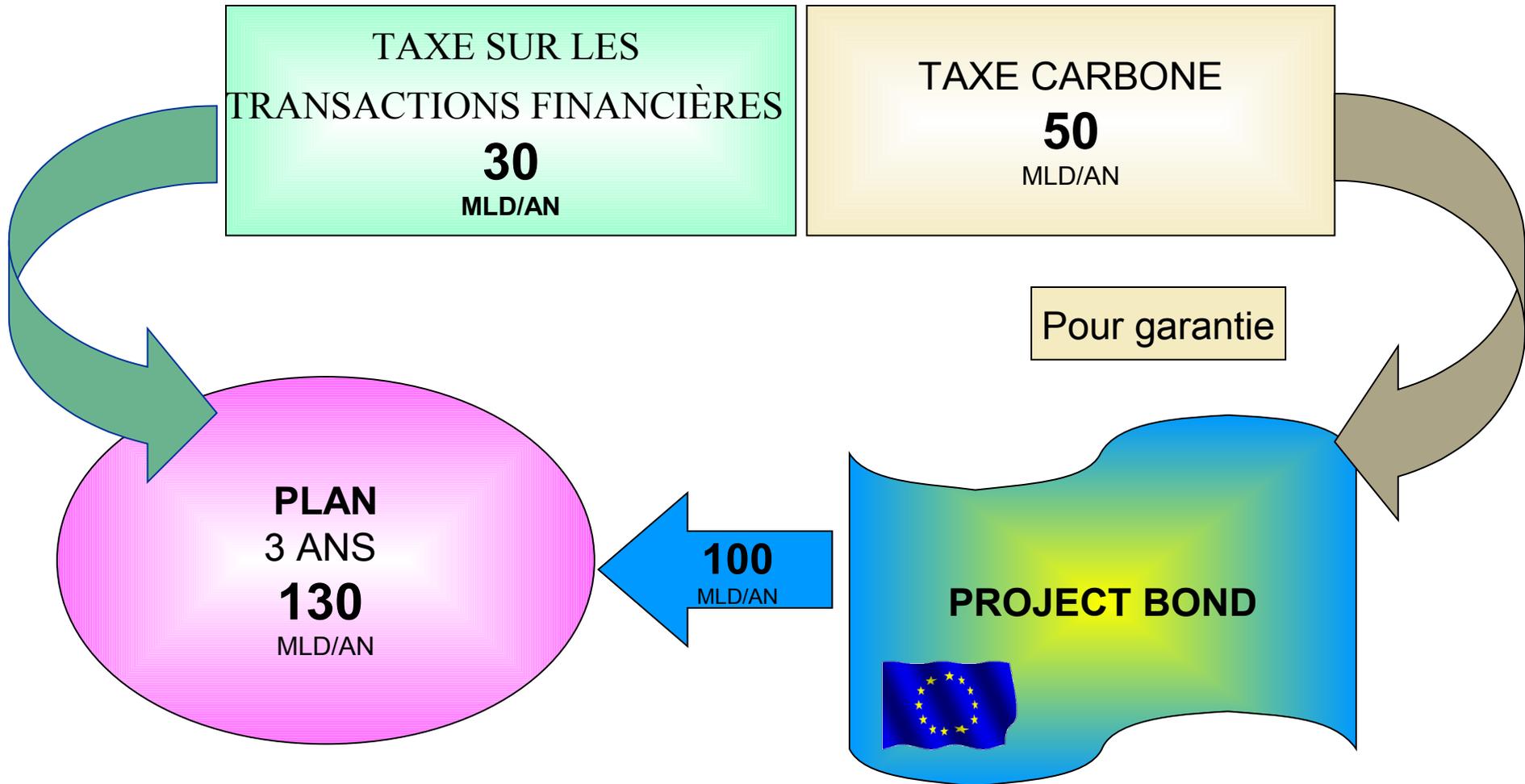
**400 milliards d'euros sur 3 ans
pour l'emploi**

INVESTISSEMENTS

- ✓ Protection de l'environnement et du patrimoine culturel
- ✓ Agriculture biologique



Comment trouver les ressources financières





Article 11.4 du Traité sur l'Union Européenne

*Des citoyens de l'Union,
au nombre d'un million au moins,
ressortissants d'un nombre significatif d'États
membres, peuvent prendre l'initiative d'inviter
la Commission européenne, dans le cadre de
ses attributions, à soumettre une proposition
appropriée sur des questions pour lesquelles
ces citoyens considèrent qu'un acte juridique
de l'Union est nécessaire aux fins de
l'application des traités.*



Les objectifs de l'Union :

Article 3, TUE



- ✓ Développement durable
- ✓ Croissance économique équilibrée
- ✓ Économie sociale de marché hautement compétitive
- ✓ Plein emploi
- ✓ Protection et amélioration de la qualité de l'environnement
- ✓ Progrès scientifique et technique



Fondement juridique :

Article 352, TFUE

Si une action de l'Union paraît nécessaire, dans le cadre des politiques définies par les traités, pour atteindre **l'un des objectifs** visés par les traités, sans que ceux-ci n'aient prévu les **pouvoirs d'action** requis à cet effet, le Conseil, statuant à l'unanimité **sur proposition de la Commission** et après approbation du Parlement Européen, adopte les dispositions appropriées.



Adhésions en Italie

